

Un monde de stagiaires ?

Écrit par : Caroline Fouvet

Dernière mise à jour : 1 janvier 2016



© Charlotte Moreau

L'histoire avait défrayé la chronique et fait débat sur les réseaux sociaux : en 2015, à Genève, un jeune homme qui effectuait un stage non rémunéré dans une organisation internationale devait vivre sous une tente faute d'avoir les moyens de louer un logement. Le stage constitue de nos jours une étape pratiquement obligée pour qui veut trouver un emploi décent, quand il ne fait pas partie intégrante de certains cursus d'enseignement supérieur. Nul n'ignore que les stagiaires sont généralement prêts à supporter une période de vaches maigres si c'est là le prix d'une expérience professionnelle positive qui sera valorisante sur un marché du travail mondialisé et très concurrentiel. Aussi bien, même si une petite indemnité est accordée à certains pour les mettre à l'abri du besoin, trop nombreux sont ceux qui ne reçoivent rien. Ainsi en France, deux à six mois de stage ouvrent droit à une gratification dépassant péniblement les 550 EUR mensuels, mais la rémunération est facultative en-deçà de cette durée.

Ce constat posé, on pourra s'étonner d'apprendre, à la lecture du classement publié dernièrement par Glassdoor, un site web spécialisé dans la recherche d'emploi, que dans les entreprises de secteurs comme la finance ou les technologies de pointe, un stagiaire peut être aussi bien rémunéré qu'un employé ordinaire, sinon mieux. En France, par exemple, le Boston Consulting Group arrive en tête des entreprises les plus généreuses avec leurs stagiaires (2 200 EUR par mois), suivi par Google (2 000 EUR).

Les sommes offertes aux États-Unis sont encore plus impressionnantes, en particulier dans les hautes technologies. Dan Zhang, doctorant en génie informatique à l'Université du Texas (Austin), a recueilli des données auprès de codeurs en stage dans une centaine de sociétés appartenant ou non à ce secteur, et montré que des techno-entreprises comme Dropbox, Facebook et Microsoft offrent de 6 000 à 8 500 USD mensuels à leurs stagiaires, prestations annexes comprises (allocation logement, prise en charge des frais de voyage et des frais de bouche).

Et alors, direz-vous ? C'est tout de même autre chose que camper à Genève. Ne faut-il pas se réjouir de voir de jeunes stagiaires tirer ainsi leur épingle du jeu sur un marché du travail particulièrement exigeant ? Comme le fait valoir Dan Zhang, ces stages permettent à de brillants individus d'appliquer leurs connaissances théoriques en milieu professionnel. Ben Lyons, qui codirige au Royaume-Uni la campagne [Intern Aware](#) en faveur de la rémunération des stages, est pour sa part convaincu que l'octroi d'indemnités permet aux entreprises technologiques de recruter des stagiaires méritants tout en leur apportant des économies de coûts et davantage de souplesse.

Est-ce bien là le rôle des stages ? N'est-ce pas plutôt celui du marché du travail ? Les stagiaires devraient-ils espérer un salaire mirobolant ou simplement une juste rétribution pour les aider à achever leur formation ? Quid de ces armées de stagiaires qui eux non plus ne font pas semblant de travailler mais dont la rémunération mensuelle n'est en rien comparable aux sommes à quatre chiffres que reçoivent leurs homologues dans le domaine des technologies de pointe ? Quid également des nombreux vrais salariés probablement moins bien payés que des stagiaires ?

Ce paradoxe nous enseigne que, malgré la multiplication des stages, la distinction entre le statut de stagiaire et celui de salarié risque de s'estomper, au détriment de la valeur du travail lui-même, et de celle de la formation. Alors que les stages sont de plus en plus considérés comme un moyen de faire la différence sur un marché de l'emploi extrêmement concurrentiel, il apparaît que leur importance grandissante est la cause de nouvelles inégalités et crée des distorsions au niveau de la situation et des compétences des individus.

Assurément, un stage devrait rester une expérience formatrice qui vient compléter le parcours des étudiants et renforcer leurs compétences professionnelles tout en augmentant leurs chances de décrocher ensuite un emploi. Stagiaires et salariés à temps plein sont une force complémentaire au sein d'une entreprise ; il convient qu'ils s'y investissent, mais à des degrés différents.

Les généreuses gratifications de quelques-uns ne doivent pas faire oublier que beaucoup d'autres, effectuant un stage non rémunéré, peinent à joindre les deux bouts dans des villes comme Genève, Londres ou Paris, où la vie est chère. Une législation plus claire ou un cadre international contribueraient à définir le statut

des stagiaires, leurs tâches et ce à quoi ils peuvent prétendre, améliorant ainsi leur sort. Il faut également que gouvernements et établissements d'enseignement supérieur fassent preuve de volonté, de vigilance et que les stagiaires eux-mêmes connaissent mieux leurs droits.

Les stages sont d'excellentes occasions, pour les étudiants comme pour les entreprises, d'apprendre, de progresser et de préparer l'avenir. Sous-payer les stagiaires ou les surpayer, c'est perdre de vue cette finalité.

*Caroline Fouvet était stagiaire à l'OCDE en 2015.

©L'Observateur de l'OCDE n°305 Q1 2016

Pour en savoir plus sur le montant des gratifications versées en France, voir <https://www.service-public.fr/%20professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>

Références

Lyons, Ben (2015), « Les stagiaires aussi sont des travailleurs », L'annuel de l'OCDE 2013 <http://oe.cd/1gn>

Smith, Jack (2014), « The master list of tech internship salaries revealed », Observer.com, février <http://observer.com/2014/12/the-master-list-of-tech-internship-salaries-revealed/>

Weissmann, Jordan (2014), « An even longer list of tech internship salaries that will make your eyes water », Slate.com, décembre http://www.slate.com/blogs/moneybox/2014/12/05/tech_internship_salaries_an_even_longer_list_that_will_make_your_eyes_water.html